

# Stratégies de placement alternatif II

Notes d'information sommaires et états financiers vérifiés pour 2010



## Message important

Veillez noter qu'il est possible de consulter en tout temps les rapports financiers sur les fonds de placement et le tableau des rendements sur notre site Internet, à l'adresse [www.inalco.com](http://www.inalco.com).

Si vous recevez déjà les rapports financiers sur les fonds de placement et aimeriez plutôt les consulter sur notre site Internet, vous pouvez nous en aviser de la façon suivante :

Nous transmettre votre nom complet (prénom et nom) ainsi que votre numéro de contrat :

- Par courriel, à l'adresse [clientele@inalco.com](mailto:clientele@inalco.com); ou
- Par téléphone (boîte vocale), aux numéros 418 684-5599 (région de Québec) ou 1 866 364-5599 (autres régions).

Les rapports financiers sur les fonds de placement cesseront alors de vous être expédiés de façon automatique.



# Sommaire

## Notes d'information sommaires

- 2 Fonds Multistratégies

## États financiers

- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 4 États financiers
- 5 Analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers
- 6 Notes afférentes aux états financiers

Le Fonds Stratégies de placement alternatif II (SDPA II) n'est plus offert aux souscripteurs de nouveaux contrats.

# Stratégies de placement alternatif II

## Fonds Multistratégies

au 31 décembre 2010



Volatilité<sup>1</sup>



### Gestionnaire de portefeuille Lyxor Asset Management

Date de création : janvier 2003

### Objectifs du Fonds

- Suivre de façon attentive une stratégie de placement axée à la fois sur la conservation du capital et sur l'obtention d'un rendement qui tire profit de stratégies de placement alternatif.

### Répartition des stratégies de placement

□ Gestion événementielle et situations spéciales	17,99 %
□ Conseillers en transactions sur le marché des commodités - long terme	13,92 %
□ Gestion événementielle et arbitrage de fusion	12,68 %
□ Macro / opportuniste	10,92 %
□ Conseillers en transactions sur le marché des commodités - court terme	9,83 %
□ Arbitrage de titres à revenu fixe	8,87 %
□ Sélection de titres sur actions - biais variable	7,24 %
□ Arbitrage de statistiques	5,03 %
□ Sélection de titres sur arbitrage de crédit	4,58 %
□ Sélection de titres sur actions - biais en compte	3,65 %
□ Arbitrage d'obligations convertibles	3,40 %
□ Gestion événementielle et titres en détresse	1,19 %
□ Sélection de titres sur actions - marché neutre	0,66 %
□ Sélection de titres sur actions - biais à découvert	0,04 %
	<u>100,00 %</u>

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

□ Paulson Advantage, catégorie A	6,51 %
□ Winton, catégorie A	4,87 %
□ Fonds GAM Global Rates Hedge, catégorie A	3,94 %
□ Bridgewater, catégorie A	3,69 %
□ Fonds Observatory Credit Markets, catégorie A	3,65 %
□ Pramerica RV, catégorie A	3,51 %
□ Third Point, catégorie A	3,46 %
□ Canyon Value Real., catégorie A	3,41 %
□ York, catégorie A	3,34 %
□ Havens International, catégorie A	3,13 %

### Rendement composé annuel

Ce graphique présente le rendement simple pour les périodes de moins d'un an et le rendement total annuel composé et historique du Fonds en comparaison du rendement de son indice de référence.

### État des titres en portefeuille

En milliers de dollars (sauf le nombre de titres)  
FONDS DISTINCT (100,00 %)

	Nombre de titres	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Fonds Industrielle Alliance Multistratégies	301 955	3 120	2 388

### FONDS INDUSTRIELLE ALLIANCE MULTISTRATÉGIES

#### État des titres en portefeuille

En milliers de dollars (sauf le nombre de titres)  
FONDS DE PLACEMENT (81,15 %)

	Nombre de titres	Coût moyen \$	Juste valeur \$
MSCI Hedge Invest Tracker Fund Ltd., catégorie B	24 908	3 204	2 239

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME<sup>2</sup> (2,14 %)

		-	59
--	--	---	----

		465	465
--	--	-----	-----

<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (100,14 %)</b>		<b>3 669</b>	<b>2 763</b>
---	--	--------------	--------------

<b>AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF NET (-0,14 %)</b>			<b>(4)</b>
---	--	--	------------

<b>TOTAL DE L'ACTIF NET (100,00 %)</b>			<b>2 759</b>
--	--	--	--------------

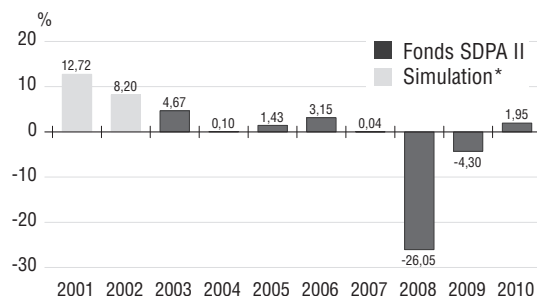
<sup>2</sup> Contrats de change à terme : Vente de 2 249 000,00 (\$ US) pour 2 296 341,45 (\$ CA) avec un taux de change de 1,021050 échéant le 19 janvier 2011. La contrepartie est la Banque Royale du Canada, cote de crédit DBRS à AA faible.

### Information sur le rendement

L'information sur le rendement présume que tous les revenus ou les gains nets réalisés au cours des périodes présentées sont conservés dans le fonds distinct et se traduisent par une augmentation de la valeur des unités du fonds distinct. Elle ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives ni des impôts sur le revenu exigibles qui auraient fait diminuer les résultats ou le rendement. Le rendement passé du fonds distinct n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

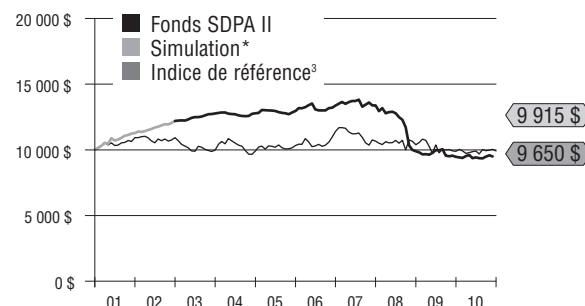
### Rendement d'année en année

Ce graphique présente le rendement annuel du Fonds et illustre la variation de son rendement d'une année à l'autre. Ce graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année au 31 décembre de la même année.



### Rendement passé général

Ce graphique présente la croissance d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds distinct comparativement à la croissance de l'indice de référence.



	Depuis janvier 2003	10 ans	5 ans	3 ans	2 ans	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	DDA <sup>4</sup>
Fonds	(2,9)	(0,4)*	(5,7)	(10,3)	(1,2)	2,0	2,4	1,8	1,6	2,0
Indice de référence <sup>3</sup>		(0,1)	(0,8)	(2,4)	(2,3)	0,2	0,1	(0,2)	(1,2)	0,2

<sup>1</sup> Bien que les fonds de placement alternatif offrent des rendements à faible volatilité (volatilité similaire à celle des rendements des fonds à revenu fixe ou équilibrés), leurs stratégies sous-jacentes peuvent varier de façon plus importante

<sup>2</sup> HFRI - Indice composé de fonds de fonds (\$ CA)

<sup>3</sup> Depuis le début de l'année

<sup>4</sup> Simulation comme si le Fonds avait été en vigueur durant cette période



À l'intention des détenteurs de parts du Fonds Multistratégies,

Nous avons effectué l'audit de l'état des titres en portefeuille du Fonds Multistratégies (le « Fonds ») au 31 décembre 2010, les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices clos à ces dates ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité du Gestionnaire pour les états financiers*

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des titres en portefeuille du Fonds au 31 décembre 2010, de sa situation financière aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux PCGR du Canada.

*Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Québec, le 21 février 2011

---

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 18527

# États financiers

## Du Fonds Multistratégies

### États de l'actif net

Aux 31 décembre	2010	2009
En milliers de dollars (sauf le nombre de parts et les montants par part)	\$	\$
<b>Placements à la juste valeur*</b>	<b>2 388</b>	<b>3 170</b>
<b>ACTIF NET PAR PART</b>		
Rentes individuelles	7,91	7,76
<b>NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION</b>		
Rentes individuelles	301 955	408 664
*Placements, au coût moyen	3 120	4 223

### États des résultats

Pour les périodes terminées les 31 décembre (note 1)	2010	2009
En milliers de dollars	\$	\$
<b>GAIN (PERTE) RÉALISÉ ET NON RÉALISÉ SUR LES PLACEMENTS</b>		
Gain net (perte nette) réalisé sur la vente de placements	(275)	(183)
Variation du gain net (perte nette) non réalisé sur les placements	321	27
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>46</b>	<b>(156)</b>

### États de l'évolution de l'actif net

Pour les périodes terminées les 31 décembre (note 1)	2010	2009
En milliers de dollars	\$	\$
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	<b>3 170</b>	<b>3 929</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	46	(156)
<b>OPÉRATIONS SUR PARTS (NOTE 6)</b>		
Parts émises	6	8
Parts rachetées	(834)	(611)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET POUR LA PÉRIODE</b>	<b>(782)</b>	<b>(759)</b>
<b>ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>2 388</b>	<b>3 170</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers

Au 31 décembre 2010 et 2009 (note 2, note 3 et note 4) (en milliers de dollars)

## Objectifs de placement

L'actif du Fonds Multistratégies (le « Fonds ») est investi dans des parts du Fonds Industrielle Alliance Multistratégies (le « fonds distinct sous-jacent »), dont la totalité de l'actif est investi dans des parts du Fonds MSCI Hedge Invest Tracker Fund Ltd. (le « fonds sous-jacent »), lequel est géré par Lyxor Asset Management.

Le gestionnaire du Fonds fait appel à différentes stratégies de placement alternatif qui visent à générer un rendement absolu et positif, peu importe les conditions des marchés dits « traditionnels ». Le gestionnaire cherche également à obtenir une faible volatilité ainsi qu'une faible corrélation avec les actions et les obligations. Il utilise de façon dynamique des stratégies telles la gestion de contrats à terme, la gestion tactique des marchés, les fonds de couverture, l'arbitrage tactique obligataire, etc. De plus, une approche de type « fonds de fonds » a été adoptée à des fins de diversification additionnelle.

Les risques présentés ci-après sont calculés suivant la quote-part de l'actif net du Fonds par rapport à l'actif net du fonds distinct sous-jacent.

## Évaluation à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des instruments financiers du Fonds aux 31 décembre 2010 et 2009 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les méthodes utilisées pour évaluer les instruments financiers peuvent ne pas constituer une indication du risque lié à un investissement dans ces derniers. Pour plus d'information sur les méthodes d'évaluation et leur hiérarchie par niveaux, veuillez vous référer à la section « Évaluation des placements » des « Notes afférentes aux états financiers ».

Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, la trésorerie et le découvert bancaire sont toujours évalués selon les paramètres du niveau 1 et ne sont pas présentés dans les tableaux suivants.

### Au 31 décembre 2010

	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	-	-	-	-
Fonds de placement	2 388	-	-	2 388
Obligations	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Total	2 388	-	-	2 388

### Au 31 décembre 2009

	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	-	-	-	-
Fonds de placement	3 170	-	-	3 170
Obligations	-	-	-	-
Placements à court terme	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Total	3 170	-	-	3 170

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux au cours des périodes qui se sont terminées les 31 décembre 2010 et 2009.

## Risque de crédit

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les données relatives au risque de crédit n'étaient pas disponibles.

## Risque de liquidité

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds n'affichait aucune exposition importante au risque de liquidité, sauf celle décrite à la note 4 des états financiers.

## Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est investi dans un fonds sous-jacent qui détient des instruments financiers portant intérêt. Leur valeur peut fluctuer en raison des changements dans les taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les données relatives au risque de taux d'intérêt n'étaient pas disponibles.

## Risque de change

Le Fonds est investi dans un fonds sous-jacent qui détient des instruments financiers en devises. Leur valeur peut fluctuer en raison des variations dans les taux de change.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les données relatives au risque de change n'étaient pas disponibles.

## Autres risques de prix

Aux 31 décembre 2010 et 2009, l'estimation de l'impact qu'aurait eu sur l'actif net du Fonds un changement raisonnablement possible dans l'indice de référence, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes, est présentée dans les tableaux ci-dessous. En pratique, le rendement réel peut différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut s'avérer importante.

### Au 31 décembre 2010

Indice de référence	Changement dans l'indice de référence (%)	Exposition à l'indice de référence (%)	Impact sur la valeur de l'actif net (%)	Impact sur la valeur de l'actif net (\$)
HFRI – Indice composé de fonds de fonds (\$ CA)	10,00	100,00	10,00	239

### Au 31 décembre 2009

Indice de référence	Changement dans l'indice de référence (%)	Exposition à l'indice de référence (%)	Impact sur la valeur de l'actif net (%)	Impact sur la valeur de l'actif net (\$)
HFRI – Indice composé de fonds de fonds (\$ CA)	10,00	100,00	10,00	317



### 1- Le Fonds

#### a) Établissement et structure légale du Fonds

Le Fonds Multistratégies (le « Fonds ») est un fonds distinct détenu par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (la « Compagnie ») en vertu de la Loi sur les assurances (Québec). Ce Fonds a été établi le 23 janvier 2003 par La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie, une filiale de l'Industrielle Alliance qui a été intégrée à la Compagnie le 30 juin 2005. Le Fonds n'est pas une entité juridique distincte. L'actif du Fonds est séparé des autres éléments d'actif de la Compagnie et il appartient à cette dernière.

#### b) Dates de présentation de l'information financière

Les états de l'actif net sont aux 31 décembre 2010 et 2009. Les états des résultats et de l'évolution de l'actif net couvrent les périodes terminées les 31 décembre 2010 et 2009. L'état des titres en portefeuille est au 31 décembre 2010.

### 2- Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et tiennent compte des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants déclarés de l'actif, du passif, du revenu et des charges au cours des périodes prises en compte. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

En septembre 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont adopté les changements au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (« Règlement 81-106 »). Les changements portent principalement sur les répercussions du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). L'adoption du chapitre 3855 se traduit par de nouveaux procédés d'évaluation pour certains placements. Le principal impact de l'application de ce nouveau chapitre réside dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif au moyen du cours acheteur pour une position acheteur et du cours vendeur pour une position vendeur, plutôt qu'au moyen du cours de clôture précédemment utilisé. L'« actif net » déterminé selon les PCGR du Canada est utilisé dans le cadre des états financiers seulement. La « valeur liquidative », calculée conformément au Règlement 81-106, partie 14, est utilisée à toute autre fin, y compris aux achats et aux rachats.

Pour les fonds qui comportent principalement des fonds sous-jacents et qui ne sont pas négociés de façon active, aucune différence importante n'est prévue entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part utilisée à des fins d'évaluation.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Évaluation des parts

Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part. La valeur liquidative par part est établie une fois par semaine à la fermeture de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative par part du Fonds correspond au quotient de l'actif net à la juste valeur par le nombre total de parts du Fonds alors en circulation.

#### b) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements sont désignés comme étant détenus à des fins de transactions et sont par conséquent comptabilisés à la juste valeur.

Le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », établit une hiérarchie en matière de divulgation qui classe les données au moyen de méthodes d'évaluation qui déterminent les actifs et les passifs à la date d'évaluation. Les données ou les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des instruments financiers ne représentent pas nécessairement une indication du niveau de risque associé à ces instruments financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées en grande partie sur des paramètres non observables sur le marché.

Les instruments financiers qui sont classés dans le niveau 1 se négocient sur un marché actif et leur juste valeur correspond à leur cours au marché. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

#### i) Placements des fonds sous-jacents

Les placements dans des fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative des parts détenues établie par le gestionnaire des fonds sous-jacents à la date d'évaluation.

#### ii) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des contrats de change est fondée, en ce qui a trait aux devises sous-jacentes, sur les cours de marché actuels qui utilisent les cours acheteurs différés (pour les devises détenues) et les cours vendeurs différés (pour les devises vendues à découvert). Les gains ou les pertes découlant de l'évaluation quotidienne sont inclus dans *Variation du gain net (perte nette) non réalisé sur les devises*. Les gains ou les pertes réalisés lors de la conclusion des contrats sont inclus dans *Gain net (perte nette) réalisé sur les devises*.

La différence entre le total de la juste valeur et le total du coût des placements correspond au gain net (perte nette) non réalisé sur les placements.

Si un titre de placement ne peut être évalué selon les critères énoncés ci-dessus ou ceux stipulés dans la réglementation sur les valeurs mobilières ou si la Compagnie juge, à tout moment, que les critères d'évaluation qu'elle a adoptés, mais qui ne figurent pas dans la réglementation, sont inadéquats, la Compagnie utilise alors une évaluation qu'elle croit juste dans les circonstances.

#### c) Juste valeur

Pour calculer la valeur liquidative du Fonds, l'établissement de prix à la juste valeur a été utilisé afin de prévenir les transactions à court terme excessives au sein du Fonds et pour atténuer les occasions liées aux fluctuations de marché. L'établissement de prix à la juste valeur vise à fournir une valeur liquidative plus précise en apportant des ajustements de facteur de juste valeur aux prix cotés ou publiés de titres autres que nord-américains en cas



d'événements importants entre la première fermeture des marchés autres que nord-américains et le moment où la valeur liquidative est déterminée. Ainsi, la juste valeur des titres aux fins de calcul de la valeur liquidative du Fonds peut différer du cours de clôture des titres.

### d) Transactions de placement et revenus

Les transactions de placement sont comptabilisées à la date où elles sont effectuées, soit à la date d'exécution de l'ordre d'achat ou de vente. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, sans donner effet aux frais de transactions.

### 3- Modifications de conventions comptables

#### a) Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») a publié le CPN-173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». En vertu de ce CPN, le risque de crédit propre à la Compagnie et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. L'adoption de ce CPN n'a eu aucune incidence sur la Compagnie puisque ses méthodes d'évaluation tenaient déjà compte des risques de crédit.

#### b) Instruments financiers - informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », dans le but d'améliorer la divulgation de l'information relative aux évaluations de la juste valeur, notamment en ce qui concerne la fiabilité relative des données sur lesquelles ces évaluations sont fondées et la communication du risque de liquidité lié aux instruments financiers. L'adoption du nouveau chapitre n'a pas d'incidence sur le cours des titres du Fonds pour la souscription et le rachat, ni sur le calcul de l'actif net. Veuillez vous reporter à l'« Analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers » et à la note 2b) pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme en matière de divulgation.

#### c) Conversion aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Contrairement à ce qui avait été indiqué dans les derniers états financiers publiés, la Compagnie adoptera les IFRS à compter de l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et produira ses premiers états financiers conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire », pour les comptes semestriels clos le 30 juin 2013. Auparavant, la Compagnie envisageait d'adopter les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2011, mais à la suite de la décision de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), en octobre 2010, de modifier la date d'application des IFRS pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les sociétés de placement qui appliquent la note d'orientation sur les sociétés de placement (« NOC-18 ») et à la suite de la récente décision du Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») d'accorder à ces sociétés un report supplémentaire d'un an pour l'adoption des IFRS, la Compagnie a décidé d'effectuer officiellement la conversion aux IFRS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Afin d'être prête pour le passage aux IFRS, la Compagnie a élaboré un plan de transition, lequel comporte trois phases, soit : 1) la détermination des risques; 2) la mise en place des nouvelles normes; et 3) la conversion. Au

cours des deux prochains exercices, la Compagnie évaluera les conséquences et les incidences financières de la conversion aux IFRS et travaillera à la conception des états financiers et des notes y afférentes selon les exigences des IFRS. La Compagnie évaluera également l'effet des nouvelles normes comptables sur les contrôles et les procédures de communication de l'information ainsi que sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et y apportera les modifications nécessaires. La Compagnie prévoit qu'il y aura des changements aux états financiers, mais l'incidence que pourrait avoir ces changements ne peut être établie de façon raisonnable pour le moment. Quant aux plans de formation et de communication, ils se poursuivront tout au long de l'année pour préparer et évaluer l'information requise.

Compte tenu de l'évolution des normes comptables, l'incidence globale qu'aura l'adoption des IFRS sur la situation financière du Fonds et ses résultats futurs ne peut être établie de façon raisonnable tant que le processus de conversion n'est pas terminé.

### 4- Gestion des risques financiers

Les activités de placement relatives au Fonds exposent ce dernier à divers risques financiers qui peuvent inclure le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques de prix). La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer sur une base quotidienne et refléter les changements de taux d'intérêt, de conditions économiques et de l'information touchant les marchés et les entreprises liés à certains titres compris dans le Fonds. L'état des titres en portefeuille regroupe les titres par types d'actifs, par régions géographiques et par segments de marché. Le niveau de risque dépend des objectifs et de la stratégie de placement du Fonds.

La Compagnie contrôle les effets négatifs potentiels découlant des risques financiers sur le rendement du Fonds en embauchant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés qui revoient régulièrement les positions du Fonds et les événements qui surviennent dans les marchés et qui diversifient les placements du portefeuille conformément aux lignes directrices en matière de placement. L'approche globale de gestion du risque du Fonds comprend l'encadrement des activités de placement ainsi que la surveillance et la mise à l'essai du respect de la stratégie de placement du Fonds et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la contrepartie à un instrument financier du Fonds ne soit pas en mesure de respecter une obligation ou un engagement qu'elle a pris.

Le risque de crédit peut aussi survenir lorsqu'il y a concentration de placements dans des entités qui exercent des activités semblables, qui sont issues du même secteur d'activité ou de la même région géographique ou lorsqu'un placement important est effectué dans une seule entité.

La stratégie de placement du Fonds vise à limiter ce risque en assurant une judicieuse diversification, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant des émetteurs de qualité relativement élevée. Le Fonds est investi dans des actifs financiers dont la cote a été établie par une agence de cotation reconnue. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur et représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.



Toutes les transactions relatives à des titres cotés en Bourse sont réglées et payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué sur achat une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une des parties ne respecte pas ses obligations.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la possibilité que la Compagnie soit incapable d'amasser le financement requis pour respecter ses obligations financières au moment approprié et selon des conditions raisonnables. L'exposition du Fonds au risque de liquidité est concentrée dans le rachat quotidien de parts en espèces. Le risque de liquidité est géré en investissant la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui se négocient sur un marché actif et dont on peut facilement se départir conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières. De plus, suffisamment de trésorerie et de placements à court terme sont conservés dans le Fonds pour maintenir des liquidités permettant de financer les rachats. La Compagnie peut également emprunter 5 % de la valeur liquidative du Fonds dans le cadre du financement des rachats.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les changements de taux d'intérêt influent sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers qui portent intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de certains instruments financiers fluctue en raison des changements de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les placements à court terme ont une très faible sensibilité aux fluctuations de taux d'intérêt, puisqu'ils sont investis en fonction de taux d'intérêt à court terme et qu'ils sont habituellement détenus jusqu'à leur échéance.

### Risque de change

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations dans les taux de change des devises. Le risque de change découle de la détention d'instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien, lequel représente la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### Autres risques de prix

Les autres risques de prix constituent le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des changements de cours au sein des marchés (autres que ceux résultant des risques de taux d'intérêt et de change), et ce, même si ces changements sont causés par des facteurs propres à un instrument financier ou à son émetteur ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers semblables négociés sur un marché. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Les conseillers en valeurs du Fonds atténuent ce risque au moyen d'une sélection de titres judicieuse et d'une diversification des titres et des autres instruments financiers à l'intérieur des paramètres touchant les objectifs de placement et la stratégie du Fonds. Mis à part les contrats de change, le risque maximal résultant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Toutes les positions du Fonds sur le marché sont revues sur une base quotidienne par les conseillers en valeurs.

Veillez consulter l'« Analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers » qui décrit les risques propres au Fonds.

## 5- Opérations entre apparentés

### a) Détention

Le portefeuille du Fonds se compose de parts du Fonds Industrielle Alliance Multistratégies, le fonds distinct sous-jacent.

### b) Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés et prélevés chaque jour d'évaluation à même l'actif du fonds sous-jacent et sont versés à la Compagnie une fois par mois. Cette dernière règle la totalité des frais de gestion du gestionnaire externe relativement à la gestion du fonds sous-jacent, s'il y a lieu.

### c) Frais d'exploitation

Outre les frais de gestion, des frais d'exploitation sont imputés au fonds sous-jacent, tels les honoraires de vérification, les frais de dépôt et de garde, la taxe sur les produits et services et tous les autres frais encourus relativement au fonds sous-jacents conformément à la *Notice explicative* du Fonds. La Compagnie peut assumer certains frais d'exploitation du fonds sous-jacents qui leur seraient par ailleurs imputables à ce dernier.

### d) Ratio des dépenses

Le ratio des dépenses correspond au total des frais de gestion et des frais d'exploitation déduits du fonds sous-jacents à chaque date d'évaluation exprimés en pourcentage annuel. Le ratio des dépenses est établi en fonction de la valeur liquidative du fonds sous-jacents évaluée à la juste valeur, aux taux annuels en vigueur présentés ci-dessous. Tous les frais incluent la taxe fédérale sur les produits et services ainsi que la taxe de vente harmonisée, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 pour les provinces participantes.

Fonds	2010 <sup>1</sup>	2009 <sup>1</sup>
Multistratégies	4,11 %	3,98 %

<sup>1</sup> Ces frais de gestion ont été imputés au fonds sous-jacent en sus des honoraires de rendement. Les honoraires de rendement peuvent atteindre jusqu'à 30 % de l'augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation (le cas échéant) produits par le fonds de placement pour chaque période de rendement, à l'exception de l'intérêt généré par les sommes déposées temporairement dans le fonds à intérêt quotidien.

## 6- Parts du Fonds

La Compagnie estime que le capital du Fonds représente l'actif net de ce dernier. Le capital du Fonds est géré conformément à ses objectifs et à ses stratégies de placement. Les gestionnaires cherchent à atteindre les objectifs de placement du Fonds, tout en gérant la liquidité afin de répondre aux besoins de rachats. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour l'émission et le rachat de parts. L'état de l'évolution de l'actif net indique les changements en capital du Fonds au cours de la période.

La liste des frais de gestion que la Compagnie impute au Fonds figure à la note 5.

# Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2010 (en milliers de dollars ou de parts, sauf les montants par part)



Pour les périodes terminées les 31 décembre 2010 et 2009, les parts suivantes ont été émises et rachetées.

Fonds		Début de la période	Parts émises	Parts rachetées	Fin de la période
<b>Multistratégies</b>					
Rentes individuelles	<b>2010</b>	<b>409</b>	<b>1</b>	<b>108</b>	<b>302</b>
	2009	485	1	77	409

## 7- Impôts

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds distincts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, et ses revenus ainsi que ses gains et ses pertes en capital réalisés, s'il y a lieu, sont attribués aux titulaires de contrats et à leurs bénéficiaires. En vertu de la législation fiscale actuelle, le Fonds n'est assujéti à aucun impôt sur le revenu, sauf, le cas échéant, à tout impôt étranger exigible.

## Autre information

Auditeur

Samson Bélair/Deloitte & Touche *s.e.n.c.r.l.*

925, Grande Allée Ouest, bureau 400

Québec (Québec) G1S 4Z4



Industrielle Alliance,  
Assurance et services financiers inc.  
Centre de services de Toronto  
522, avenue University  
Toronto (Ontario) M5G 1Y7  
Téléphone : 416 598-2122



ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.